



Intersyndicale Franco-Belge d'ALSTOM

Syndicats Français : CFE-CGC, CGT, FO, CFTD

Syndicats Belges : FGTB/MWB, FGTB/SETCA, CSC/METEA, CSC/CNE

le 7 février janvier 2019

COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL

L'ensemble des organisations syndicales belges et françaises du Groupe Alstom ont pris connaissance avec satisfaction du veto émis par la Commission européenne sur le projet d'absorption du groupe Alstom par Siemens.

Depuis le début les OS ont dit que ce projet était mauvais car il était dénué de toute stratégie industrielle et faisait peser des risques importants sur l'emploi tant chez Alstom que chez Siemens.

Par ailleurs, depuis le début, elles alertent leur direction sur le fait que ce projet ne peut recevoir l'accord de la commission puisqu'il contrevient aux règles de la concurrence issues des Traités applicables aujourd'hui.

Aujourd'hui, les représentants des salariés d'Alstom considèrent que les potentialités du marché ferroviaire européen nécessitent d'urgence la mise en place d'une stratégie de croissance de l'entreprise et le développement de partenariats pour renforcer et mobiliser les acteurs européens en matière de R&D, de production et d'exportation. SAFRAN et GE ont su mettre en place une telle coopération pour le développement conjoint d'un moteur d'avion qui est devenu une véritable « success story ! »

Pour l'ensemble des représentants des salariés d'Alstom il est urgent que les pouvoirs publics, y compris européens, mettent en place une réflexion approfondie sur l'avenir de l'industrie ferroviaire avec tous les acteurs (pouvoirs publics, clients, producteurs et représentants de salariés). N'oublions pas que le Ferroviaire est, pour les transports, un élément clef du développement durable et de la lutte contre le réchauffement climatique.

La décision de la Commission nous donne l'occasion d'avoir une véritable réflexion afin d'élaborer un véritable projet industriel global Européen.

De vraies discussions sur les problématiques du ferroviaire ont eu lieu entre les OS françaises & belges avec la commission de la concurrence, cela doit continuer. Gageons que cette méthode sera pérennisée et étendue aux autres commissions européennes.

Pour les organisations syndicales, les 2,6 Md€ dont 1,8 Md€ qui étaient prévus pour les actionnaires doivent désormais être utilisés pour les besoins de l'industrie ferroviaire du Groupe; il faut qu'Alstom les utilise pour renforcer les capacités industrielles, rénover l'outil, former et embaucher des salariés, développer la R&D.

L'intersyndicale Franco-Belge d'ALSTOM